

DÉCLARATION COMMUNE
SYNDICATS CGT/CGC FRALIB GÉMENOS (13)
UL CGT AUBAGNE (13) – UD CGT (13)
FNAF-CGT

UNE VICTOIRE SYNDICALE DE GRANDE PORTÉE

Dans leur assemblée générale du dimanche 25 mai, les Fralibs ont décidé à l'unanimité d'approuver la signature d'un protocole d'accord avec le groupe UNILEVER, permettant d'ouvrir de réelles perspectives de construction de leur SCOP. Le ministère du Travail et la Présidence de la République se sont investis dans la dernière ligne droite et ont participé à la réalisation de ce protocole d'accord par leur engagement.

Cet accord s'inscrit dans un processus de lutte puissant et organisé par les salariés et l'ensemble de la CGT qui a recueilli une solidarité populaire massive développée par leur Comité national de soutien. Solidarité dans laquelle de nombreuses personnalités, organisations politiques et associatives se sont retrouvées. Cet accord consolide les acquis arrachés au cours des 1 336 jours de lutte et en engrange de nouveaux. Les trop nombreuses tergiversations et l'acceptation explicite de quelques dogmes patronaux affichée par certains, n'ont pas toujours contribué à faire avancer nos revendications et nos propositions. Il aura fallu de la persévérance et de l'opiniâtreté de la part des salariés en lutte pour agir pour le maintien de l'emploi, le maintien et le développement de l'outil industriel et de l'économie de nos territoires.

Le bilan de cette phase du combat de plus de 3 ans et demi confirme que seule l'action paie. Pour rappel :

- Appropriation publique des terrains et bâtiments,
- Appropriation publique à l'euro symbolique des installations administratives et industrielles du site pour transfert à la SCOP des salariés,
- Soutien financier au démarrage et au développement du plan alternatif des salariés en sécurisant les acquis obtenus et en ouvrant des perspectives sérieuses notamment par :
 - Diverses mesures contribuant au développement commercial. Il s'agit notamment de la recherche de débouchés de production, la construction d'une marque, le renforcement de l'appareil commercial et administratif, une étude de marché.
 - Une contribution conséquente au fonds de roulement
 - Le financement d'une formation pour les salariés de la SCOP
 - La participation à la remise en état, au développement, à la modernisation et à la diversification de l'outil de travail.
 - Maintien des institutions représentatives du personnel pendant une période suffisante permettant la maîtrise du dossier jusqu'à la création officielle de la SCOP,
- Obtention d'une prime substantielle de préjudice pour chaque salarié en lutte venant s'ajouter aux indemnités légales,

Ces acquis ont été obtenus par une lutte efficace et courageuse des Fralibs, un soutien sans faille de toute la CGT et une solidarité populaire et militante large.

Les résultats concrets de cette victoire syndicale sont des points d'appui solides et encourageants à la constitution et au développement de la SCOP.

Une nouvelle étape de la bataille s'ouvre. Nous nous y engageons avec détermination, comme nous l'avons fait depuis le début du conflit pour gagner les moyens nécessaires au démarrage, au développement et à la pérennité de SCOP TI. Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les structures de l'économie sociale et solidaire ont des moyens conséquents. Les Fralibs et toute la CGT ne manqueront pas de leur rappeler leurs engagements et leurs responsabilités dans le respect des prérogatives de chacun.

Alors que les conflits se multiplient, que les fermetures et les licenciements s'accroissent, cette lutte exemplaire est un succès pour tous les travailleurs de notre pays et démontre que rien n'est jamais joué d'avance. La lutte continue.

Gémenos
Le 26 mai 2014
23 h